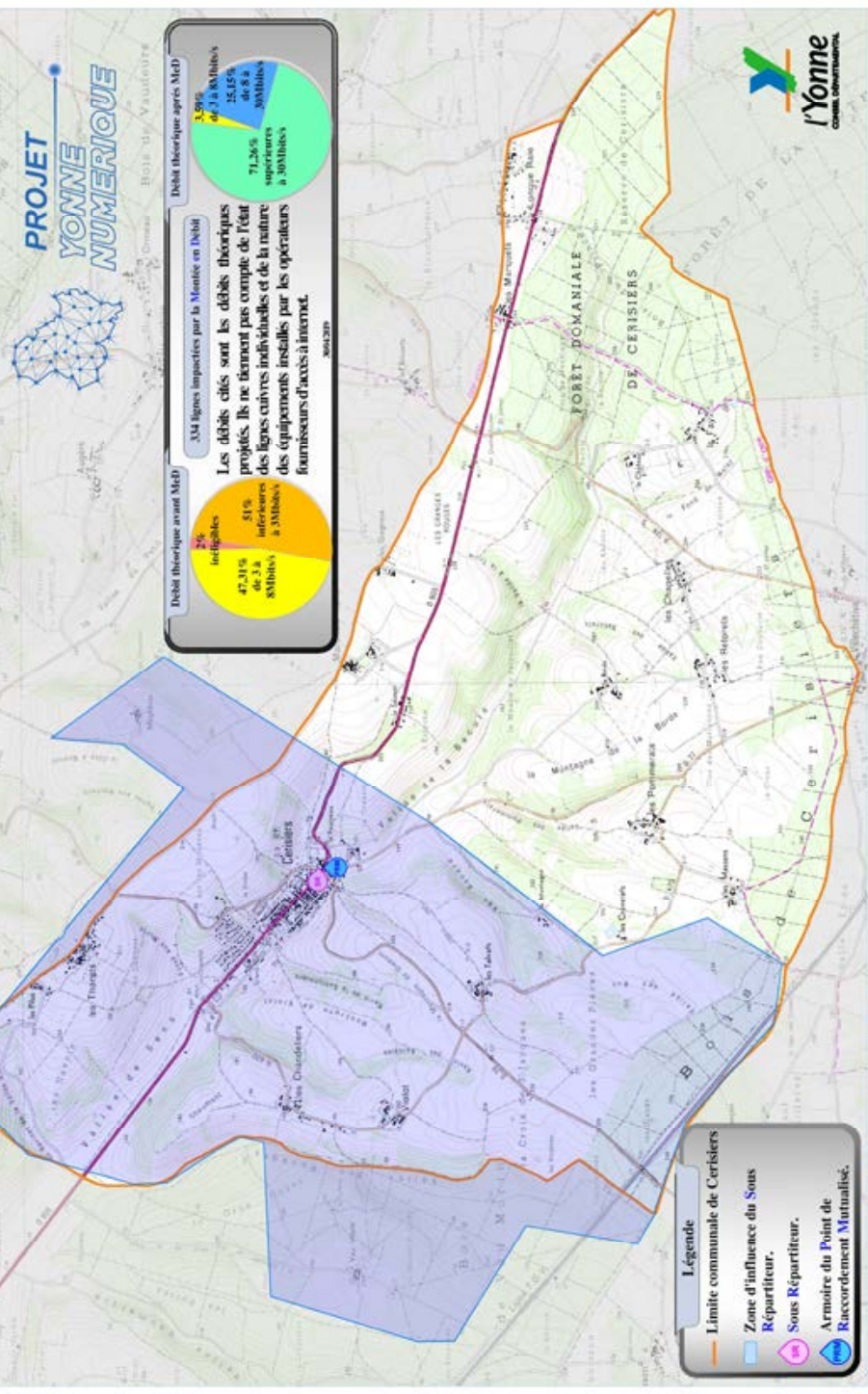


Commune de **CERISIERS**
Zone à l'intérieur de laquelle les habitants bénéficient des services de la Montée en Débit.



l'Yonne
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

16,18 Boulevard de la Marne
89089 Auxerre Cedex
Tél. 03 86 72 89 89

www.yonne.fr
facebook.com/fildelyonne

CD89 | Direction de la communication | Graphiste R. Henry | Imprimeur : (05.2019 (100 ex.) Ne pas jeter sur la voie publique.



LE PROGRAMME DES MONTÉES EN DÉBIT
Cerisiers

Le Conseil départemental investit pour les réseaux internet

Une montée en débit a été réalisée sur le territoire de votre commune.



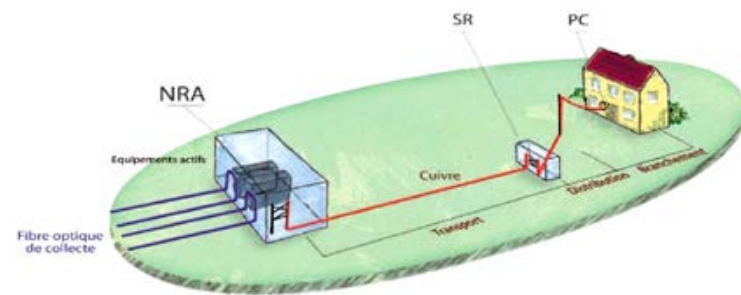
QU'EST-CE QUE LA MONTÉE EN DÉBIT ?

Il s'agit de moderniser les équipements et d'améliorer l'accès à internet pour les territoires les plus en carence en attendant l'arrivée du Très Haut Débit.

Techniquement, il s'agit de positionner les équipements des opérateurs de services au plus près des abonnés pour augmenter le débit internet délivré.

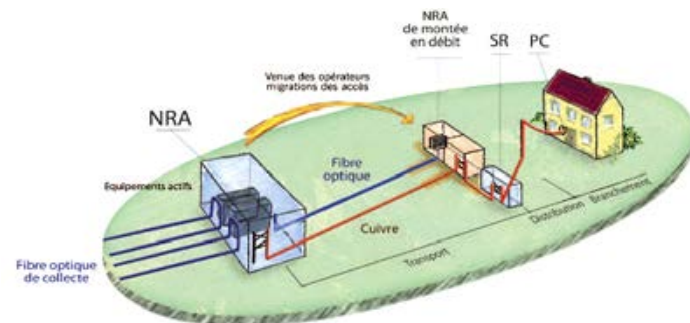
L' AVANT :

L'internet et la TV par ADSL que vous utilisez aujourd'hui sont véhiculés par votre ligne téléphonique cuivre.



L'APRÈS :

La Montée en Débit, c'est la création d'un équipement modernisé public ouvert à tous les opérateurs de services, positionné dans le bourg, et raccordé en fibre optique au réseau national des fournisseurs d'accès internet, ce qui permet d'augmenter le débit. C'est un Point de raccordement mutualisé (PRM) également appelé NRA MeD.



Les fournisseurs d'accès à Internet disposent du choix de dégroupier ou non le nouveau NRA MED. Ainsi, en fonction de leur décision, le débit qu'ils offrent à leurs clients sera amélioré.

FAQ

Le bon débit est -il offert à tous les habitants de la commune ?

Si la commune est desservie par un seul sous-répartiteur (équipement telecom d'origine), la majorité des habitants en bénéficient. Toutefois, comme il a été indiqué précédemment, il faut également que les fournisseurs d'accès acceptent de migrer leurs équipements dans le NRA- MeD ou PRM pour améliorer le débit de leurs abonnés.

Si la commune est desservie par deux sous-répartiteurs, il est nécessaire de connaître le sous-répartiteur dont l'habitant dépend.

La problématique de certaines habitations éloignées du sous répartiteurs doit être évoquée car dans ce cas, le débit proposé connaîtra peu d'amélioration. Généralement à plus de 4 km de longueur de ligne individuelle cuivre l'impact de la montée en débit est très faible, car le signal s'atténue dans le matériau cuivre qui l'atténue.

Comment bénéficier de la montée en débit ?

Pour une majorité d'usagers, les opérateurs de service feront le choix d'être en dégroupage total au NRA-MeD, et les usagers n'auront alors aucune action à réaliser pour bénéficier de l'augmentation de débit rendu possible par l'action du Conseil départemental de l'Yonne.

Il faut que chaque habitant vérifie son éligibilité technique au nouveau service en testant celle-ci sur des sites dédiés : comme le site éligibilité de l'opérateur de votre choix ou sur un site comparateur type : Degrouptest, Ariase. Ces sites comparent le niveau de service et les technologies ADSL auxquelles vous pouvez prétendre ainsi que les offres des opérateurs de services ce qui permet de faire un choix.

Faut-il changer ou installer une box ?

Si vous ne disposez pas d'un tel équipement, il faudra l'installer sur proposition de votre opérateur.

Si vous en disposez, en fonction de la génération de votre équipement box individuel, et de l'opérateur choisi suivant vos besoins, il est possible que vous deviez le renouveler.

La montée en débit peut-elle m'amener du service TV triple play ?

Oui, à la condition que l'opérateur de service de votre choix soit en dégroupage total au NRA-MeD.

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DANS L'YONNE

Le Projet Yonne Numérique, mené en partenariat avec les EPCI, est piloté par le Conseil Départemental de l'Yonne. Il a pour vocation de desservir la totalité du territoire départemental en fibre à l'abonné (FttH ; fiber to the home) à échéance de fin 2024 et de réduire la fracture numérique dans les territoires du Département actuellement mal desservis en liaisons internet.

L'ambition de ce projet est de conjuguer :

- **Des initiatives privées** dans les zones du Département les plus denses, correspondant à la Communauté de l'Auxerrois et la Ville de Sens (zones appelées Zones d'Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII)). Concrètement, l'opérateur historique Orange y déploie aujourd'hui, à ses frais, la fibre à l'abonné.
- **Des initiatives publiques** portées par le Conseil Départemental de l'Yonne et d'autres collectivités pour des solutions intermédiaires (Conseil Régional, Communauté de communes du Tonnerrois-en-Bourgogne...).

Projets pilotés par le Conseil Départemental de l'Yonne :

La stratégie retenue conjugue 2 types d'interventions :

- Des projets dits de Montée en Débit (MeD) : Il s'agit de solutions techniques permettant, sur un certain nombre de territoires ciblés, d'augmenter fortement le débit internet par fibrage en câbles optique de sous-répartiteurs télécom. Ces solutions sont déployées en attendant la mise en place d'un réseau de fibre à l'abonné. Certaines MeD sont en service depuis début 2019. La totalité des 30 MeD actuellement engagées seront rendues opérationnelles d'ici à début 2020.
- Le déploiement sur la totalité du territoire départemental situé en dehors de la zone AMII de branchements optiques de type fibre à l'abonné. Ce projet, dont les travaux ont débuté fin 2018, consistera à déployer au total environ 180 000 prises jusqu'au domicile des habitants. Toutes les habitations, à l'exception des sites isolés géographiquement qui devront faire l'objet d'un traitement au cas par cas bénéficieront de ce déploiement.

Projet piloté par le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté :

En complément des actions départementales, le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté propose la technologie du très haut débit radio (hertzien) via le déploiement du réseau régional Rcube THD. Cette technologie vise les habitations isolées. Au sein de la région, l'Yonne est l'un des premiers départements à en bénéficier.

Le programme de Montée en débit piloté par le département est financé par l'ensemble des partenaires dont le logo apparaît sur cette plaquette.

